L'Echo Flayoscais 28

Bulletin Municipal septembre 2014























Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

En ce début du mois de septembre et après un été riche en manifestations, il est maintenant l'heure de la rentrée pour les 366 élèves du groupe scolaire.

Cette année 2014 – 2015 marque l'arrivée de deux changements notables dans le quotidien des enfants, des enseignants et de tous les acteurs qui interviennent dans le processus d'apprentissage.

Tout d'abord la mise en application des nouveaux rythmes scolaires avec un temps d'école journalier réduit et réparti sur une semaine de 4,5 jours. Il s'agit d'un casse-tête organisationnel que la commune s'est employée à résoudre collégialement avec les enseignants et les associations de parents d'élèves.

Nous pouvons également parler d'un casse-tête financier puisque ladite réforme représente un surcoût significatif impactant le budget communal. Cette problématique budgétaire fut prise en compte pour mettre en place les activités périscolaires en optimisant la gestion des deniers publics, permettant ainsi de diminuer l'impact de la réforme sur le budget communal.

En reprenant le travail déjà entrepris par l'ancienne équipe municipale, nous avons souhaité conserver l'impératif de gratuité pour les familles tout en mettant l'apprentissage de l'enfant au cœur de l'organisation de la réforme. Avec le concours de nos partenaires associatifs et grâce au travail collaboratif mis en place avec les acteurs du groupe scolaire, nous pouvons répondre à ces objectifs de manière cohérente.

Le deuxième changement de cette année 2014-2015 est l'intégration d'une Classe pour L'Inclusion Scolaire au sein de l'école élémentaire Ernest MAUNIER ; décision approuvée unanimement par l'assemblée délibérante lors du Conseil Municipal du 30 juillet dernier.

La CLIS est en France un parcours scolaire qui oriente à partir de la fin du cycle 1 (fin d'école maternelle) et parfois même à l'âge pré-élémentaire (de 3 à 5 ans), les enfants en difficultés ou en situation de handicap vers des classes comprenant 12 élèves au maximum.

L'objectif est de scolariser tous les élèves et de permettre à ceux en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire. Ainsi en intégrant cette classe parmi l'ensemble des effectifs de l'école, nous sommes certains de l'enrichissement qu'en tireront les enfants.

Le Maire



Présentation de vos élus

Liste "Ambition Flayosc"



Fabien MATRAS Maire Vice président de la CAD



Christian TAILLANDIER 1er Adjoint Affaires Scolaires Animation, jeunnesse et sport Urbanisme et et budget



Laure REIG Adjointe Conseillère communautaire



Jacques AIME Adjoint habitat



Hélène ARMITANO Adjointe Communication, eau et assainissement, sécurité



Michel SPINELLI Adjoint Travaux et voirie



Véronique GERARD Adjointe Associations et commerce local



Thierry MENARD Adjoint Environnement, patrimoine



Rosana TABAR Adjointe CCAS



Rémi COULOMB Conseiller Municipal délégué au CCAS



Joëlle SCHLOSSER Conseillère Municipale



Rémi CUVIER Conseiller Municipal



Isabelle BEUNARD Conseillère Municipale



Jean Alain LEOCARD Conseiller Municipal



Danielle EVRARD Conseillère Municipale



Bernard LARUE Conseiller Municipal



Stella RYSER Conseillère Municipale



Pierre PENEL Conseiller Municipal





Danielle TAILLANDIER Dominique CREISMEAS Conseillère Municipale Conseillère Municipale





Alain BOUCHER Conseiller Municipal Conseiller Communautaire

"Flayosc Patrimoine et Avenir"



Fleur IMBERT Conseillère Municipale

"Flayosc-Demain"



Karine ALSTERS Conseillère Municipale





Alain DUPUIS Conseiller Municipal



Jean-Paul TRUC Conseiller Municipal



Patrice GRANDCLEMENT Conseiller Municipal



Odile BOULOGNE Conseillère Municipale



Rentrée Scolaire une année particulière pour nos élèves

La rentrée 2014-2015 est pour le moins particulière. En effet, en plus de nombreux travaux destinés à améliorer le cadre d'apprentissage des élèves, il s'agit aussi de la première année durant laquelle sera appliquée la réforme des rythmes scolaires mise en place par le gouvernement par décret du 24 janvier 2013.

Un coup de neuf

L'été est souvent synonyme de rénovation pour le groupe scolaire et cette année n'a pas dérogé à la règle. Voici la liste des travaux effectués pour améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des élèves et de leurs enseignants.

Ecole primaire

Réfection complète d'une salle de classe (sol, plafond, mobiliers et murs)

Installation du réseau informatique dans toutes les classes Multiples travaux d'entretien et de maintenance

> Ecole Maternelle

Création d'un jardin potager Multiples réfections et travaux de maintenance dans les classes et les sanitaires

> Restaurant scolaire

Réorganisation du self-service Travaux de maintenance

Réforme des rythmes scolaires, mode d'emploi

La semaine des élèves s'organisera de la façon suivante :

Etablissement	Accueil du Matin	Enseignement	Pause Méridienne	TAP & APC	Enseignement	Accueil du Soir
Ecole Maternelle	7h30 à 8h30 (Service Périscolaire)	8h30 à 12h00	12h00 à 13h30	13h30 à 14h15 (Services Maternelle & Périscolaire) (APC : Professeurs des ecoles)	14h15 à 16h00	16h00 à 18h30 (Service Périscolaire)
Etablissement	Accueil du Matin	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	ATP(Etudes) / APC/TAP	Accueil du Soir
Ecole Primaire	7h30 à 8h30 (Service Périscolaire)	8h30 à 12h00	12h00 à 13h30	13h30 à 15h15	15h30 à 16h15 (Professeurs des ecoles, Ageats Communaux et Associations)	16h15 à 18h30 (Service Périscolaire)

Le Mercredi
(Ecoles
(Ecoles
Maternelle et primaire)

Th30 à 8h30
(Service Périscolure)

8h30 à 11h30
(Service Périscolure)

11h30 à 13h30
(Service Périscolure)
(Service Périscolure)

TAP/APC, une volonté d'intégrer les activités dans le projet pédagogique des enseignants.

Véritables compléments éducatifs à l'activité scolaire, les activités périscolaires seront proposées dans un cadre rigoureux mais ludique tenant compte de l'âge de l'enfant, à raison de ¾ d'heure par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Pour l'école maternelle de 13h30 (après le déjeuner) jusqu'à 14h15
- Pour l'école élémentaire de 15h30 à 16h15

Quatre thèmes ont été choisis comptant chacun plusieurs ateliers. Chaque enfant participera à deux ateliers par semaine avec, à chaque fois, la moitié de sa classe; ceci afin de facilité leur repérage et éviter trop de bouleversements. Un atelier portera sur l'un des thèmes présentés, l'autre sera consacré à l'accompagnement scolaire (étude) ou à des séquences d'activités scolaires organisées par les enseignants.

Thème 1 Bien dans son corps

Thème 2 Le petit citoyen

Thème 3 Les médias dans tous ses états Thème 4 Le Monde imaginaire et créations

Agend

Programme des manifestations septembre 2014

6 🖁 Vide Grenier

Vide Grenier dans le centre du village - 6h00 - 18h00 Informations : 06 26 75 14 02

7 Forum des associations

Présentation et démonstrations des associations de la commune de 9h00 à 13h00 dans le centre village

12 불 Conférence

L'association du patrimoine flayoscais organise une conférence sur « Le Parcours de Napoléon sur les routes du Var » Salle des Mariages à partir de 18h15, entrée libre

14 불 Conférence

Le club d'astronomie CASSINI83 organise une conférence avec Monsieur Stéphane BASA sur « La découverte du Boson de Higgs » Salle des Mariages à partir de 18h15, entrée libre

27 de Théâtre

Chaperon Route & Cie propose une pièce de théâtre à l'Espace d'Activités à partir de 20h30 Entrée 6 €

28 불 Concert

Concert lyrique par Una Voce à l'Eglise Saint Laurent à partir de 16h00, entrée libre



1ère édition de la « Calado dei carrido » la course de caisse à savon organisée par le syndicat d'initiative dans le centre village. Au programme de ce week-end, descente du village par les concurrents dans une ambiance festive et déjantée. Informations par mail syndicat.initiative.flayosc@gmail.com ou à l'office du tourisme. Que la course



Deux concerts du dimanche sont organisés les 14 et 28 septembre prochain, entre 11h et 13h sur la Place de la Républque.

Les «ti'boop» et «le son des calés» assureront l'ambiance à l'heure de l'apéritif.

Ambiance festive assurée.



Incivilités, rappel des règles

règles Flayosc 2.0

ATTENTION

DEPÔTS SAUVAGES

INTERDITS



Flayose, ville propre, c'est l'affaire de tous!

Face à la multiplication des actes d'incivilité, la commune renforcera les contrôles. N'oubliez pas que le dépôt sauvage d'ordures et d'encombrants est interdit par la loi (articles R632-1 et R635-8 du Code pénal).

Les contrevenants pourront être condamnés à une amende comprise entre 150 et 1500 € en plus de la confiscation du véhicule ayant servi à déposer les déchets.

Points de collecte des encombrants

Centre de dépôt de Flayosc Avenue François Dol 9h - 12h / 14h - 17h fermé mercredi et dimanche

Déchèterie de Draguignan ZAC du Salamandrier 83300 Draguignan du lundi au samedi 11h - 17h30 dimanches et jours fériés 8h - 12h

Ramassage des encombrants à domicile

Profitez du service de ramassage à domicile de vos encombrants réalisé par nos services techniques municipaux sur rendez-vous. 04 94 70 40 03

Collecte de la CAD

APPEL 0 800 00 00 83











Expression politique locale

Liste "Flayosc, Patrimoine et Avenir"

En politique, l'opposition est l'ensemble des mouvements qui contestent les décisions des détenteurs du pouvoir. Flayosc Patrimoine et Avenir ne s'inscrit pas dans cette définition réductrice.

Quelques mois après son installation la municipalité de gauche prend ses marques, découvre la complexité de la gestion municipale, tâtonne dans ses décisions, il est certainement trop tôt pour juger de l'efficience de l'équipe.

Nous devons demeurer attentifs aux décisions prises, le poids de l'opposition ne permettant que de les commenter mais pas de les invalider. Après le délicat exercice budgétaire du début de mandat de nouvelles échéances se profilent, le PLU, les logements aidés, souvent survolés dans le débat pré-électoral, et bien d'autres sujets essentiels à la qualité de vie de nos concitoyens.

Liste "Flayosc - Demain"

Présents au conseil municipal, nous restons fidèles à nos convictions d'indépendance de choix et de défense de l'intérêt général pour construire un avenir serein à Flayosc et assurer le bien vivre de tous. Vigilance et participation constructive restent notre ligne de conduite, même si contrairement aux affirmations la concertation n'est pas instaurée et ne semble pas recherchée. Le manque de visibilité, l'absence d'objectifs clairs et d'une politique globale bien définie sur les enjeux majeurs et les priorités sont encore les caractéristiques de l'action menée:

Délégation à la CAD (énergie), appel à des bureaux d'études sans contrat précis (PLU, schéma directeur sur l'eau) apparaissent plus comme une facilité (couteuse) que l'aboutissement d'une étude réfléchie et raisonnée.

Nos questions, même embarrassantes, notre réflexion approfondie sur les projets et sujets présentés n'ont qu'un seul objectif : éclairer et permettre au maire et à sa majorité d'aborder les problèmes différemment, dans leurs globalités et sans se précipiter sur les solutions de facilitées.

Flayosc-Demain peut être une force de proposition, elle apportera sa vision pour enrichir le débat et ses connaissances pour étoffer les dossiers. Pour ce faire la majorité doit accepter la contradiction constructive et ne pas laisser l'opposition dans l'ignorance.

Flayoscaises, flayoscais nous restons à votre service. Notre site internet Flayosc-demain est toujours actif pour vous livrer nos sentiments sur l'actualité et les décisions municipales.

Les élus de Flayosc-Demain Jean-Paul TRUC, Odile BOULOGNE SULTER, Patrice GRANDCLEMENT

Liste "Agir et Vivre à Flayosc" - PROPOSITIONS et... VIGILANCE.

Tel est le maître-mot de l'action que le Groupe que je représente a mis en place depuis les élections. Certes et comme l'ont voulu les Flayoscaises et les Flayoscais, de manière bien peu audible...

Ce premier trimestre de travail au sein du Conseil Municipal a consacré une nouvelle équipe qui, visiblement, a du mal à s'emparer des sujets et à cerner les priorités pour répondre aux nécessaires défis immédiats et futurs que nous avions été les seuls à vous proposer.

Vous êtes nombreux aujourd'hui à venir me rencontrer pour me faire part de ce que certains appellent le « silence assourdissant de la Municipalité »

Bien que peu entendus voire pas du tout, nous veillerons particulièrement aux choix de la municipalité pour la mise en place de deux sujets majeurs pour le futur de notre village: le PLU et les modalités d'attribution des logements sociaux. Nous avons actuellement quelques doutes quant aux choix en cours de validation par la majorité. Par ailleurs, l'importance d'une vraie « veille démocratique » nous pousse à envisager la mise en place un vrai organe de presse local. Nous vous en reparlerons très bientôt afin que vous nous fassiez part de vos remarques et suggestions. C'est aussi ça la vie démocratique.

Liste "Ambition Flayosc»

Arrivant à leurs termes, les marchés publics « fourniture de repas des élèves du groupe scolaire et de journées alimentaires pour le centre de loisirs (Ville de Flayosc) » et « fourniture de repas en livraisons froides pour les personnes âgées (CCAS) » ont fait l'objet d'une relance. Aux vues d'une analyse des offres basée sur des critères objectifs (valeur technique, profil du cuisinier gérant et prix), les marchés suscités ont été attribué au prestataire « Provence Plats ».

Le cahier des charges mis en place met l'accent sur des circuits d'approvisionnement des denrées courts. De plus nous souhaitions intégrer un produit issu de l'agriculture biologique par menu et par jour . Ainsi, en répondant à ces objectifs et en optant pour une transformation des produits directement sur place, le service de restauration scolaire propose une cuisine traditionnelle avec des produits de qualité. Enfin, des contrôles réguliers seront effectués pour mesurer la qualité de la préstation et garantir un service optimal.

Vos élus de la majorité

Mairie de Flayosc
Tél: 04 94 70 40 03 Fax: 04 94 70 40 63

E-mail: mairie@flayosc.fr www.flayosc.fr

N°Vert 0800 083 780 « L'Echo Flayoscais » Magazine d'information municipale de la ville de Flayosc. Edition N°28 - septembre 2014 ; Directeur de la publication : Fabien MATRAS Rédacteur en chef : Jean-Bernard Miglioli Conception graphique Jean-Michel Henry Photographies : Henry Ossedat Courriel : mairie@flayosc.fr Imprimeur : ABC Imprimerie 83300 Draguignan Tirage : 3 000 exemplaires (papier recyclé) Distribution : Mairie de Flayosc / Commerces / La Poste Dépôt légal à parution.